

## République Française - Département de la Savoie Arrondissement d'Albertville

Commune d'Aime-la-Plagne
Accusé de léception en préfecture
073-200055762-20230126-DEL2023-013-DE
Date de télétransmission : 01/02/2023
Date de réception préfecture : 01/02/2023

## Conseil Municipal du 26 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six janvier à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice: 29

Présents: 22

Votants: 25

Présents: Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg -Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Marie Martinod - Rose Paviet - André Pellicier - Marie-Pierre Rebrassé - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Xavier

Urbain - Pascal Valentin - Amélie Viallet

Excusés:

Azélie Chenu (pouvoir à Jacques Duc) - Laurent Desbrini (pouvoir à Michel Genettaz) - Isabelle Gostoli De Lima (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier) -

Marie Latapie - Charley Mingeon

Absents: Franck Chenal - Laétitia Rigonnet

Secrétaire de séance : Amélie Viallet

Date de convocation : 20 janvier 2023

Date de publication: 02 février 2023

Délibération n°2023-013 - Demandes de subventions à l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), de la Dotation de Soutien a l'Investissement Local (DSIL) et des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Madame le Maire indique au Conseil municipal que le Contrat de Relance et de Transition Energétique (CRTE) signé entre l'Etat, l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise et la Communauté de Communes des Versants d'Aime, prévoit de financer des dossiers relatifs à l'amélioration thermique de bâtiments publics, notamment par le biais de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Dès lors, il est possible de solliciter une subvention pour les projets suivants :

Travaux d'amélioration thermique de la Gendarmerie et réfection de la toiture :

Travaux estimés à 540 514 € HT

Montant sollicité: 92 880 €

Reprise isolation et toiture de la salle des fêtes et de la mairie de Centron :

Travaux estimés à 232 200 € HT

Montant sollicité : 145 938.78 €

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve les projets présentés;
- Autorise Madame le Maire à solliciter les subventions indiquées dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Energétique pour les deux projets présentés;

Autorise, dans ce cadre, à solliciter des fonds au titre de la Dotation d'Equipement des 

avant l'attribution des subventions;

- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune ;
- Autorise Madame le Maire, ou l'Adjoint délégué, à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine Maironi-Gonthier

La secrétaire de séance,

Amélie Viallet

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification.